



## Communiqué

### Une aide d'urgence en faveur de l'Ukraine

Très préoccupée par la situation humanitaire et en écho à l'élan de solidarité des Lausannoises et Lausannois, la Municipalité a décidé d'octroyer une première aide d'urgence en faveur du peuple ukrainien. Un montant de 50'000.- est versé à l'organisation Medair présente à la frontière polono-ukrainienne. Elle confirme également son engagement en faveur de l'accueil des migrantes et des migrants en Suisse et à Lausanne.

Condamnant avec la plus grande fermeté l'agression et l'invasion de l'Ukraine commises par la Russie en violation du droit international, la Municipalité de Lausanne s'engage pour un soutien direct à la population obligée de fuir son pays. La Ville de Lausanne verse ainsi une première aide d'urgence d'un montant de CHF 50'000 à l'organisation humanitaire Medair, basée à Ecublens qui a une grande expérience dans les actions humanitaires rapides. Cette dernière, basée en ce moment à la frontière entre l'Ukraine et la Pologne, tente de répondre aux besoins immédiats des Ukrainiennes et Ukrainiens en fuite.

La Municipalité confirme également son engagement en faveur de l'accueil de réfugié-e-s en Suisse et en particulier à Lausanne. Elle a d'ores et déjà entamé des démarches afin que toutes les dispositions nécessaires puissent être prises. Touchée par les différents signes de solidarité de la population, la Municipalité est fière de voir que les Lausannoises et Lausannois fassent ainsi honneur à la tradition humanitaire suisse.

La Municipalité de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Grégoire Junod, Syndic de la Ville de Lausanne, 021 315 22 01**

Lausanne, le 4 mars 2022